



REGLEMENT DES CHAMPIONNATS FEDERAUX D'ESCRIME

Les championnats Fédéraux FSGT d'escrime sont organisés le **Dimanche 25 mai 2014 à Vitry-sur-Seine au Gymnase Paul Eluard – rue de Burnley (balisage prévu)**. Envoi des engagements : Isabelle Moneyron : isabelle@esvitry-escrime.fr avant le **23 mai, minuit**

Ils sont placés sous la responsabilité du Collectif Escrime Val de Marne.

Ils sont ouverts à tous les escrimeurs titulaires de la licence FSGT. Les épreuves sont disputées pour les Masculins et les Féminines :

- Au fleuret pour les catégories : Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes/Cadets.
- A l'épée pour les catégories : Pupilles, Benjamins, Minimes/Cadets, Juniors/Seniors, Vétérans.

Chaque escrimeur ne pourra concourir que **pour une seule Arme**.

Dans l'intérêt du bon déroulement de la compétition et des licenciés, des dispositions peuvent être prises sur place par le Directoire Technique.

TITRES ET RECOMPENSES

Le titre de Champion Fédéral n'est décerné dans une catégorie, que si le nombre de participants est :

- Supérieur à quatre chez les féminines
- Supérieur à six chez les masculins

Les premiers, deuxièmes et troisièmes ex æquo, sont récompensés par une médaille, quel que soit le nombre de compétiteurs dans la catégorie concernée.

FORMULE DE LA COMPETITION

Un tour de poule de classement, suivi d'un tableau d'élimination directe sans repêchage. On ne tire pas la troisième place.

Si dans une catégorie d'âge, les escrimeurs sont en nombre insuffisant (**moins de 4**), ils seront regroupés pour les poules, avec les tireurs de la même catégorie, mais de l'autre sexe. Ils participeront ensuite à une poule de barrage qui déterminera le classement final.

	POUSSINS	PUPILLES	BENJAMINS	MINIMES à SENIORS	VETERANS
ARME	Fleuret Simple Lame 0	Fleuret Electrique Lame 0	Fleuret Electrique Lame 2	Fleuret / Epée Electrique Lame 5	Epée Electrique Lame 5
POULES	3 touches 2 minutes	4 touches 3 minutes	4 touches 3 minutes	5 touches 3 minutes	5 touches 3 minutes
ELIMINATION DIRECTE	6 touches 4 minutes 2 x 2	6 touches 4 minutes 2 x 2	8 touches 4 minutes 2 x 2	15 touches 9 minutes 3 x 3	10 touches 6 minutes 2 x 3
*Nombre de touches et durée des combats					

TENUE ET EQUIPEMENT

- Respect des longueurs de lames
- Matériel en parfait état de fonctionnement
- La cuirasse de protection 350 N jusqu'à minime, 800 N au dessus, est exigée.
- Tous les types de poignées sont acceptées, quelle que soit la catégorie.

Les épreuves sont tirées à l'arme sèche pour les catégories Poussins, Poussines, et à l'arme électrique pour les catégories Pupilles(ettes), Benjamins(nes), Minimes/Cadets(tes), et Juniors/Seniors.

ORGANISATION

Pour faciliter le bon fonctionnement du Championnat, il est demandé à chaque club d'apporter des pistes et de présenter des Officiels (arbitres). **1 officiel pour 5 tireurs.**

Les inscriptions se feront sur place.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

9 H 30 MISE EN PLACE DES OFFICIELS

CATEGORIE	INSCRIPTION	SCRATCH	ASSAULTS
Epée Masculins et Féminins toutes catégories et Fleuret Minimes/Cadets(tes)	10 H 00	10 H 15	10 H 30
Fleuret Benjamins(nes)	10 H 30	10 H 45	11 H 00
Fleuret Poussins(nes) et Pupilles(ttes)	11 H 00	11 H 15	11 H 30

CODE DISCIPLINAIRE DES EPREUVES

Toutes les personnes qui participent ou assistent à une épreuve d'escrime, doivent respecter l'ordre et rester sans troubler le bon déroulement de l'épreuve. Au cours des matchs, personne n'est autorisé à aller près de la piste, à donner des conseils aux tireurs, à critiquer l'arbitre ou les assesseurs. Même le capitaine d'équipe doit rester à la place qui lui est désignée. L'arbitre à l'obligation d'arrêter immédiatement tout acte troublant le bon déroulement du match (Cf t.96.1/3)

Les Entraîneurs, soigneurs et techniciens :

Les Entraîneurs, soigneurs et techniciens, ne sont pas autorisés à se placer au cours des épreuves auprès des tireurs dans l'enceinte de la compétition.

Les Spectateurs :

Les spectateurs sont tenus de ne pas troubler le bon ordre des épreuves, de ne rien faire qui puisse tendre à influencer les tireurs ou l'arbitre, et de respecter les décisions de celui-ci, alors même qu'ils ne les approuvent pas. Ils doivent obéir aux indications que l'arbitre estime nécessaires de donner (Cf. t82.3/4, t118, t120).

DROIT D'ENGAGEMENT

4 €par concurrent pour l'inscription

LA COTATION DE POINTS POUR LE CLASSEMENT DES CLUBS

Modification importante : Si une catégorie comprend moins de 4 participants chez les filles, moins de 6 participants chez les garçons, elle ne marquera aucun point pour le classement des Clubs (**Décision prise à l'unanimité des Présidentes de Club du 24 mai 2013**).

Toutes les performances sont considérées jusqu'à la dernière place :

Le 1 ^{er}	12 points
Le 2 ^{ième}	8 points
Le 3 ^e et 4 ^e	6 points
Du 5 ^e au 8 ^e	4 points
Du 9 ^e au 16 ^e	2 points
Du 17 ^e au dernier	1 point

PLAN D'ACCÈS

Entrée à l'angle de la rue de Burnley et de la rue de Meissen (portail vert, inscription « COLOS départs retours »).

En bus : lignes n°132, 180 et 183. Arrêt Hôtel de Ville de Vitry.

En voiture : accès par la rue de Kladno, qui longe la Mairie.

A pieds : accès possible par l'escalier au fond du parking du commissariat.

